

Identification des demandes de dérogation individuelle à formuler selon le diplôme du secteur STI

Remarque : les risques qui ne concernent aucun des diplômes du secteur écogest ne figurent pas sur le tableau

Diplômes concernés	Exposant à des agents chimiques dangereux (Art D4153-17 et 18)	Exposant à des rayonnements (Art D4153-21 et 22)	Conduite d'équipements de travail mobiles automoteurs et d'équipements de travail servant au levage (ArtD4153-27)	Nécessitant l'utilisation, l'entretien, la maintenance, hors arrêt d'équipement ou de machines mentionnées à l'art R4313 du code du travail(Art D4153-28 et 29)	De montage et démontage d'échafaudages (Art4153-31)	Impliquant des opérations de manipulation, de surveillance, contrôle et intervention sur des appareils à pression soumis à suivi (Art D 4153-33)	En milieu confiné (Art D4153-34)
CAP Aéronautique							
Aéronautique (opt : systèmes et structure)							
Agent de sécurité							
Agent entreposage et de messagerie							
Agent vérificateur extincteur							
Canalisateur							
Carreleur Mosaïste							
Charpentier bois							
Composites, Plastiques chaudronnés							
Conduct. Engins TP							
Conducteur livreur de marchandises							
Conducteur routier « marchandises »							
Conduite d'installations de production							
Construc. Canal. TP							
Constructeur routes							
Construction carrosseries							
Cordonnier Bottier							

Identification des demandes de dérogation individuelle à formuler selon le diplôme du secteur STI

Remarque : les risques qui ne concernent aucun des diplômes du secteur écoGEST ne figurent pas sur le tableau

Diplômes concernés	Exposant à des agents chimiques dangereux (Art D4153-17 et 18)	Exposant à des rayonnements (Art D4153-21 et 22)	Conduite d'équipements de travail mobiles automoteurs et d'équipements de travail servant au levage (ArtD4153-27)	Nécessitant l'utilisation, l'entretien, la maintenance, hors arrêt d'équipement ou de machines mentionnées à l'art R4313 du code du travail(Art D4153-28 et 29)	De montage et démontage d'échafaudages (Art4153-31)	Impliquant des opérations de manipulation, de surveillance, contrôle et intervention sur des appareils à pression soumis à suivi (Art D 4153-33)	En milieu confiné (Art D4153-34)
Déménageur sur Véhicule Utilitaire Léger							
Ebéniste							
Ferronnier							
Froid Climatisation							
Installateur sanitaire							
Installateur thermique							
Maçon							
Maintenance auto A B C							
Maintenance bât. collect.							
Maintenance mat. A B C							
Maintenance motocycles							
Maintenance nucléaire							
Maintenance syst. Aéronefs (fin 2015)							
Maintenance véhic. indus							
Mécanicien cellules aéronefs (fin 2015)							
Menuisier aluminium-verre							
Menuisier fab. menuis. mobiles							

Identification des demandes de dérogation individuelle à formuler selon le diplôme du secteur STI

Remarque : les risques qui ne concernent aucun des diplômes du secteur écoGEST ne figurent pas sur le tableau

Diplômes concernés	Exposant à des agents chimiques dangereux (Art D4153-17 et 18)	Exposant à des rayonnements (Art D4153-21 et 22)	Conduite d'équipements de travail mobiles automoteurs et d'équipements de travail servant au levage (ArtD4153-27)	Nécessitant l'utilisation, l'entretien, la maintenance, hors arrêt d'équipement ou de machines mentionnées à l'art R4313 du code du travail(Art D4153-28 et 29)	De montage et démontage d'échafaudages (Art4153-31)	Impliquant des opérations de manipulation, de surveillance, contrôle et intervention sur des appareils à pression soumis à suivi (Art D 4153-33)	En milieu confiné (Art D4153-34)
Menuisier installateur							
Métiers de la blanchisserie							
Métiers du pressing							
Métiers mode vêt. flou							
Métiers mode vêt. tailleur							
Mise œuvre caoutch. élastom.							
Peintre applic. revêtements							
Peinture carrosserie							
Préparation et réalisation d'ouvrages électriques							
Réalisation chaudron. indus.							
Réparation carrosseries							
Sécurité							
Serrurier métallier							
BPRO Aéronautique (opt : systèmes et structure)							
Aménag. finitions bâtiment							
Aménagements paysagers							

Identification des demandes de dérogation individuelle à formuler selon le diplôme du secteur STI

Remarque : les risques qui ne concernent aucun des diplômes du secteur écogest ne figurent pas sur le tableau

Diplômes concernés	Exposant à des agents chimiques dangereux (Art D4153-17 et 18)	Exposant à des rayonnements (Art D4153-21 et 22)	Conduite d'équipements de travail mobiles automoteurs et d'équipements de travail servant au levage (ArtD4153-27)	Nécessitant l'utilisation, l'entretien, la maintenance, hors arrêt d'équipement ou de machines mentionnées à l'art R4313 du code du travail(Art D4153-28 et 29)	De montage et démontage d'échafaudages (Art4153-31)	Impliquant des opérations de manipulation, de surveillance, contrôle et intervention sur des appareils à pression soumis à suivi (Art D 4153-33)	En milieu confiné (Art D4153-34)
Artisanat métiers art Ebéniste							
Aviation générale							
Conduct. transp. routier marchand							
Construct. carrosseries							
Electrotechnique, énergie, équipements communicants							
Intervention patrimoine bâti							
Maintenance auto. A B C							
Maintenance équip. indus							
Maintenance matériels A B C							
Maintenance nucléaire							
Méca. syst. Cellules (fin 2015)							
Menuiserie aluminium-verre							
Métiers cuir maroquinerie							
Métiers mode vêtement							
Métiers pressing blanchisserie							
Microtechniques							
Optique lunetterie							

Identification des demandes de dérogation individuelle à formuler selon le diplôme du secteur STI

Remarque : les risques qui ne concernent aucun des diplômes du secteur écoGEST ne figurent pas sur le tableau

Diplômes concernés	Exposant à des agents chimiques dangereux (Art D4153-17 et 18)	Exposant à des rayonnements (Art D4153-21 et 22)	Conduite d'équipements de travail mobiles automoteurs et d'équipements de travail servant au levage (ArtD4153-27)	Nécessitant l'utilisation, l'entretien, la maintenance, hors arrêt d'équipement ou de machines mentionnées à l'art R4313 du code du travail(Art D4153-28 et 29)	De montage et démontage d'échafaudages (Art4153-31)	Impliquant des opérations de manipulation, de surveillance, contrôle et intervention sur des appareils à pression soumis à suivi (Art D 4153-33)	En milieu confiné (Art D4153-34)
Ouvrages bât. métallerie							
Pilotage syst.production autom.							
Pilote de ligne de production							
Plastiques et composites							
Procédés chimie eau papiers cartons							
Production graphique imprimée							
Productions horticoles							
Réparation carrosseries							
Sécurité							
Technicien bât. orga réalisation							
Technicien chaudronnerie indus.							
Technicien construct. bois							
Technicien fab. bois matériaux							
Technicien froid conditionnement air							
Technicien géomètre topographe							
Technicien installations syst. énergie							
Technicien maintenance syst. énergie							

Identification des demandes de dérogation individuelle à formuler selon le diplôme du secteur STI

Remarque : les risques qui ne concernent aucun des diplômes du secteur écoGEST ne figurent pas sur le tableau

Diplômes concernés	Exposant à des agents chimiques dangereux (Art D4153-17 et 18)	Exposant à des rayonnements (Art D4153-21 et 22)	Conduite d'équipements de travail mobiles automoteurs et d'équipements de travail servant au levage (ArtD4153-27)	Nécessitant l'utilisation, l'entretien, la maintenance, hors arrêt d'équipement ou de machines mentionnées à l'art R4313 du code du travail(Art D4153-28 et 29)	De montage et démontage d'échafaudages (Art4153-31)	Impliquant des opérations de manipulation, de surveillance, contrôle et intervention sur des appareils à pression soumis à suivi (Art D 4153-33)	En milieu confiné (Art D4153-34)
Technicien menuisier agenceur							
Technicien modelage							
Technicien outilleur							
Travaux publics							
CAP, BP et Bac Prof. du BTP qui utilisent les marteaux piqueurs.							
B1							
H1							
B1V							
BP Conduite d'engins							
DTMS Machiniste constructeur							
DTMS Métier du spectacle							